



GESTION DES ENERGIES / ECONOMIE DE FLUX (H-F)

Réf : 24-056

Filière technique I Catégorie B

Bagnolet est une ville dynamique de 38 000 habitants (surclassée sur la strate 40 000/80 000 habitants). Elle est située aux portes de Paris et accessible par le métro (ligne 3 - station Gallieni).

Membre de l'EPT Est Ensemble, elle bénéficie d'un fort dynamisme urbain et économique ainsi que du second parc hôtelier francilien. Territoire à forts enjeux urbains et sociaux (projets ANRU notamment), la Ville de Bagnolet mène une politique ambitieuse de modernisation et de restructuration de son administration.

La proximité avec les administré.e.s dans une relation réciproquement exigeante constitue une priorité. La Ville s'attache à déployer, dans l'ensemble des politiques publiques qui la concerne, des politiques publiques ambitieuses au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Missions

Sous l'autorité de la direction du Patrimoine Bâti, vous devrez concevoir et faire réaliser par des entreprises ou la régie bâtiment, des travaux sur toutes les chaufferies du patrimoine bâti de la Commune. Vous êtes responsable de la gestion de l'ensemble des fluides sur le plan contractuel et technique. Vous conseillez l'orientation stratégique de la politique énergétique de la ville.

Activités

- Conduite et /ou suivi des contrats et opérations de maîtrise d'œuvre interne des opérations de rénovations ou d'entretien des chaufferies dans les bâtiments:
- Chiffrage de tout ou partie des opérations chauffage et fluide.
- Elaboration des pièces techniques et des dossiers nécessaires à la passation des marchés publics en lien avec la Direction Des Marchés Public.
- Participation à l'élaboration des plannings et tableaux de bord ainsi qu'aux actions de communication.
- Suivi de l'exécution des travaux en lien avec le service régie bâtiment.
- Suivi et contrôle des prestataires et des marchés correspondants.
- Suivi financier des opérations en lien avec le responsable patrimoine.
- Rédaction du programme des opérations de faible importance et établissement de l'enveloppe financière prévisionnelle.
- Elaboration des diagnostics nécessaires à l'identification des problèmes de tout ou partie des chaufferies dans les bâtiments ou à l'amélioration des équipements en prenant en compte les demandes d'amélioration des utilisateurs et en lien avec les responsables de département concernés.
- Préparation et suivi des consultations relatives aux études préalables.
- Organiser et participer aux visites périodiques et préventives des chaufferies des bâtiments communaux pour identifier les dysfonctionnements existants ou à venir
- Suivi des fluides : eau, gaz, électricité, chauffage urbain, en transversalité avec les espaces publics (éclairage public et feux tricolores notamment), propreté urbaines (bouches de lavage), et nature en ville (arrosage espaces verts), entres autres + DDT et Développement Durable (Dir. Nature en Ville)

- Gestion et suivi des fuites, interventions techniques et suivi administratifs des remboursements éventuels
- Référent sur la qualité de l'air intérieur des ERP
- Suivi des consommations, élaboration, prise en main et gestion de l'outil Advizeo
- Participation à l'élaboration du budget et aux demandes de subventions en lien avec le RAF de la DGST
- Participations aux réunions de travail relatives au chauffage urbain et au schéma directeur énergie.

Profil

- Bac + 2 ou BTS en lien avec les techniques bâtiments (généralistes du bâtiment).
 - Aptitude au travail en équipe.
 - Bonnes qualités relationnelles.
 - Grandes aptitudes rédactionnelles.
 - Capacité à proposer des outils de suivi et de pilotage
 - Maîtrise des outils informatiques bureautiques (Word, Excel, Internet, mail, PowerPoint).
 - Sens du service public.
-
- Permis B

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

Avantages

La ville de Bagnolet est dotée d'une Direction des Ressources Humaines investie en matière d'accueil et d'accompagnement de ses nouveaux agent.e.s. Les rémunérations et avantages sociaux accordés sont les suivants :

- ☞ rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) ;
- ☞ participation de l'employeur aux mutuelles labellisées ;
- ☞ remboursement à 75 % des frais de transport ou versement d'un forfait mobilité durable ;
- ☞ adhésion au CASC (Comité d'Actions Sociales et Culturelles) ou CNAS
- ☞ carte déjeuner dans les restaurants partenaires de la Ville (avec participation employeur)

Candidater

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation à l'attention de M. Le Maire, en rappelant la référence de l'offre, à l'adresse : ✉ service.recrutement@ville-bagnolet.fr avant le 13 juillet 2024